



Association pour le Développement
de l'Apiculture en Pays de la Loire

L'info ADA Pays de la Loire n°37

23 mars 2023



Dernière chance pour nous dire vos besoins en formation pour l'automne-hiver 2023-2024!

L'ADA Pays de la Loire propose chaque année des formations à destination des apiculteurs (notamment les apiculteurs professionnels, pluriactifs et porteurs de projets) des Pays de la Loire.

Afin de préparer le programme de formations allant de septembre 2023 à février 2024 nous souhaitons recueillir vos besoins en formations via ce questionnaire (5 à 10 min).

Vos réponses sont importantes pour nous car elles nous permettent de sélectionner les formations qui seront proposées ainsi que les lieux où elles auront lieu !

Note: Pas besoin d'y répondre à nouveau pour ceux d'entre vous qui avaient rempli ce questionnaire début mars.

Sondage - Vos besoins en formation



Evènement - Le "printemps de l'apiculture" le samedi 15 avril à Saint Herblain (44)

Pour la seconde année consécutive le CETA 44 organise un événement sur le thème de l'apiculture : **Le printemps de l'apiculture**

- Date: Samedi 15 avril 2023, de 9h à 19h.
- Lieu: Lycée Jules Rieffel, à Saint-Herblain (44)
- Programme: Rencontres, échanges, conférences (pollen, frelon et ruches Langstroth) et brocante apicole.

Informations - Printemps de l'apiculture

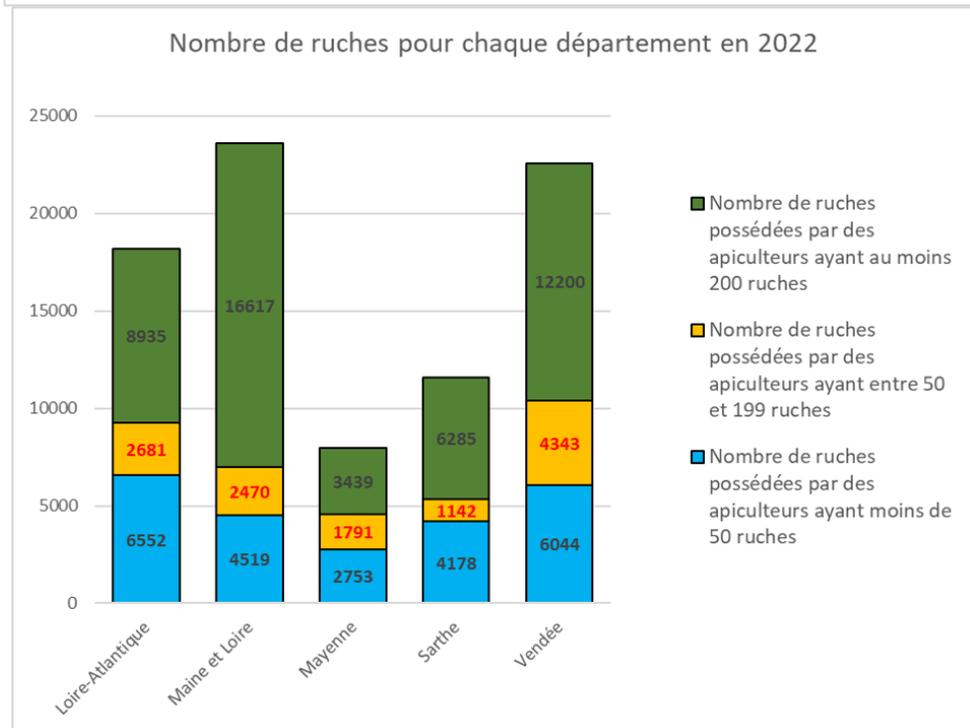
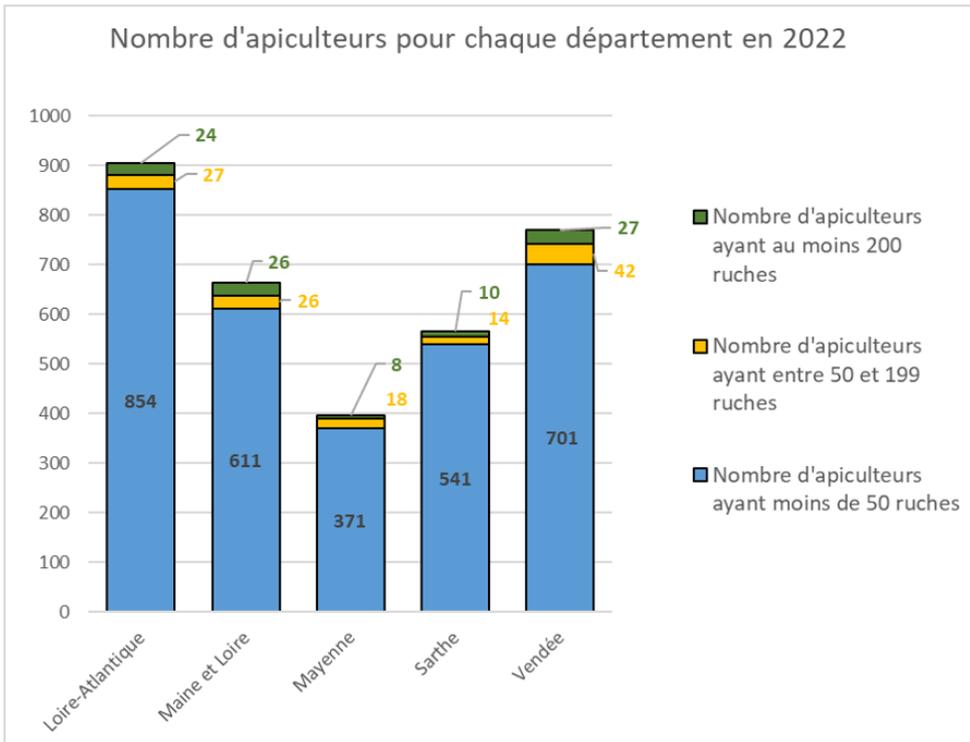


Le nombre d'apiculteurs en Pays de la Loire diminue en 2022 - Données téléruchers

Les données de déclarations téléruchers 2022 sont disponibles. Et elles montrent une diminution du nombre d'apiculteurs déclarés, et ce aussi bien en Pays de la Loire qu'au niveau national.

Dans notre région le nombre d'apiculteurs passe de 3 569 à 3 300 en un an. La baisse s'explique par la forte baisse du nombre d'apiculteurs amateurs déclarés sur téléruchers (-8,6%). Le nombre de possesseurs ayant entre 50 et 199 ruches a quant-à-lui augmenté de plus de 17% en un an alors que les apiculteurs ayant plus de 199 ruches n'a que peu évolué (+1%).

Le nombre de ruches déclarées en Pays de la Loire a globalement stagné entre 2021 et 2022 en passant de 84 096 à 83 949 (-0,2%). Les baisses du nombre de ruches possédées par des apiculteurs ayant moins de 50 ruches (-4,7%) et de plus de 199 ruches (-1,9%) étant compensé par l'augmentation des ruches possédées par ceux ayant entre 50 et 199 ruches (+18,6%).



Site web ADA Pays de la Loire - La filière apicole des Pays de la Loire en chiffres

Site web ADA France - Le marché du miel en France



Restitution des résultats de l'enquête "loque européenne" le lundi 27 mars en visio

En 2022 la FRGTV et le GDS Pays de la Loire avait réalisé une enquête auprès des apiculteurs de plus de 50 ruches au sujet de la **loque européenne**.

Une restitution de l'enquête aura lieu **en visioconférence le lundi 27 Mars à 7h30**.

Ca sera l'occasion de :

- revenir sur la loque européenne
- présenter les résultats de l'enquête 2022
- d'évoquer les suites possibles
- d'avoir un temps d'échange

Pour vous y connecter il vous suffit de cliquer sur le lien ci-dessous à l'horaire indiqué:

- [Lien de connexion](#)



Rappel: Visio-conférence sur OMAA vendredi 24 mars 2023

Afin de faire mieux comprendre **le fonctionnement du dispositif OMAA**, discuter des évolutions apportées depuis sa création et échanger sur votre vision du dispositif, la FRGTV en association avec l'ADA Pays de la Loire vous proposent **une visio sur OMAA**. Nous invitons notamment les professionnels à venir partager leur expérience de l'utilisation du dispositif.

- La date : Le vendredi 24 mars, de 18h à 19h30.
- Intervenants : FRGTV - Gérald Therville/Maud Belliard, témoignages d'apiculteurs professionnels.
- Animation : ADA Pays de la Loire

Au programme :

- Introduction par un Api pro de la région,
- Rappel du fonctionnement actuel dispositif OMAA (guichet unique, voie autres troubles, visites et analyses prises en charge,...)
- Témoignage d'apiculteurs professionnels ayant fait appel au dispositif : Un affaiblissement de fin de saison, des troubles d'élevage de printemps (reines et couvain) avec des interrogations de l'impact environnemental.
- Echanges libres

Rappel: l'OVS et la DRAAF sont également des partenaires et participants d'OMAA.

Nous vous invitons à vous inscrire via le lien ci-dessous (inscription obligatoire).
Nous vous enverrons ensuite un lien de connexion en amont de la réunion.

Inscription - Visio OMAA



Etiquetage: Possibilité de préciser la Date de Durabilité Minimale (DDM) pour lutter contre le gaspillage alimentaire

Afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, un décret publié au Journal officiel du 18 novembre 2022 vise à mieux informer le consommateur sur la date de durabilité minimale (DDM). Elle sera accompagnée d'une mention claire indiquant qu'un produit alimentaire reste consommable après cette date.

Ce texte recommande aux opérateurs d'inscrire sur les produits préemballés la mention « **à consommer de préférence avant le** ».

Afin de mieux informer les consommateurs que le produit reste consommable après cette date, les opérateurs peuvent donc maintenant choisir de compléter cette mention avec l'une (ou les deux) des phrases suivantes :

- Pour une dégustation optimale avant l'indication de la date de durabilité minimale.
- Ce produit peut être consommé après cette date en regard de la date de durabilité minimale.

Pour en savoir plus:

Site "Service Public" - Article "Etiquetage plus claire pour éviter le gaspillage"



Formations 2023 à la reconnaissance des pollinisateurs sauvages

Le GRETIA propose en 2023 différentes formations, gratuites et sur une journée, pour **apprendre à reconnaître les pollinisateurs sauvages** de notre région:

- Ateliers d'initiation - savoir collecter, préparer et reconnaître les principaux genres d'**abeilles sauvages** des Pays de la Loire.
- Atelier **Bourdons** - acquérir les connaissances de base pour étudier les bourdons des Pays de la Loire.

- Atelier **Andrenidae** - acquérir les connaissances de base pour identifier les espèces de la famille des Andrenidae des Pays de la Loire.

Informations détaillées et modalités d'inscription disponibles via le lien ci-dessous.

Formations GRETIA sur les pollinisateurs sauvages 2023

En parallèle l'Office Français pour la Biodiversité propose plusieurs formations sur les pollinisateurs :

- Détermination et connaissance des **abeilles sauvages**, focus sur le groupe des Megachilidae (niveau 2), du 19 au 23 juin 2023 à Labergement-Sainte-Marie (25) : <https://formation.ofb.fr/session/fiche?id=4693>
- Détermination et connaissance des **bourdons**, du 30 mai au 02 juin 2023 à Labergement-Sainte-Marie (25) : <https://formation.ofb.fr/session/fiche?id=4723>
- Utilisation des **syrrhes** comme descripteurs des milieux naturels (niveau 3), du 27 novembre au 01 décembre 2023 à Fouencamps (80) : <https://formation.ofb.fr/session/fiche?id=4626>
- MOOC pollinisateurs - Formation courte en ligne, gratuite et ouverte à tous à partir du 20 mars **sur les pollinisateurs** : <https://mooc.tela-botanica.org/course/view.php?id=637>



Aide Complémentaire aux Jeunes Agriculteurs - Nouveauté PAC 2023

Le complément d'aide directe à l'hectare qui était jusqu'à présent attribué aux jeunes agriculteurs est transformé en une **aide forfaitaire par exploitation, l'Aide Complémentaire pour les Jeunes Agriculteurs (ACJA)** à partir de 2023.

Voici les modalités de cette aide:

- 4 469 € d'aide par an et par associé, pour 5 ans.
- Avoir 40 ans ou moins lors de la demande.

- Posséder au moins 0,1 Droits au Paiements de Base (PDB): Cela implique que vous possédiez au moins 0,1 hectares de surfaces éligible PAC ou bien qu'un agriculteur vous cède une partie de ses droits.

Demande à faire en même temps que les autres aides PAC: **Entre le 15 avril et le 15 mai**. Mais si vous souhaitez demander cette aide nous vous invitons à préparer votre demande dès maintenant.

L'interlocuteur privilégié est le service PAC de la DDT(M) de votre département.

Pour en savoir plus:

ACJA - Explication du Ministère de l'agriculture

ACJA - Explications de la Confédération paysanne



Lancement de l'enquête nationale sur les mortalités hivernales

En mars le ministère de l'agriculture vous a transmis par mail une enquête nationale sur les mortalités hivernales.

Nous vous invitons à y répondre afin de bénéficier de données précises sur les phénomènes qui affectent la mortalité hivernale des abeilles.

En savoir plus sur l'enquête de mortalités hivernales



Rubrique des annonces

Vous avez une annonce à faire passer ?
Achat / vente de matériel, essais, ruches, recherche de main d'œuvre...
N'hésitez pas à transmettre votre annonce
pour la diffuser dans cette lettre d'infos rapide !

Vous cherchez une ancienne petite annonce?
Retrouvez la sur [la page dédiée de notre site internet](#).





Avec le soutien de :



ADA Pays de la Loire
adapaysdelaloire@gmail.com
07 76 36 65 50
<https://www.adapl.org/>